



>> Une protection rapprochée

La « cage traîneau » est un dispositif qui a fait ses preuves. Le nid est placé dans la cage, ouverte sur le dessus. Cette installation discrète et réutilisable, se transporte facilement et permet d'éviter que les jeunes ne s'échappent pendant le passage de la moissonneuse. La cage est maintenue jusqu'à l'envol des jeunes, notamment pour les protéger des prédateurs.



>> Suivre l'oiseau tout au long de sa vie...

Le baguage et le marquage offrent la possibilité de suivre les oiseaux individuellement sur le long terme. La longévité, l'âge de reproduction, l'évolution des effectifs et la dynamique de population peuvent ainsi être étudiés.

Le marquage aux ailes permet de suivre les individus à distance, sans les capturer.

Hervé Petiteau, agriculteur à Montreuil-Bellay :

«Le travail effectué par les bénévoles de la LPO nous supprime toutes contraintes. Il nous suffit de les prévenir du jour de récolte et s'ils ne peuvent pas être présents, ils déplacent le nid pour ne pas gêner la moisson».

Chaque année, ce sont en moyenne :

- >> **57** couples suivis
- >> **61** jeunes à l'envol
- >> **25** cages posées
- >> **45** agriculteurs partenaires



Contacts

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

7 rue Jehanne d'Arc - 49730 Montsoreau
Tél. 02 41 53 66 00 - Fax. 02 41 53 66 09
info@parc-loire-anjou-touraine.fr
http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr

LPO Touraine

148, rue Louis Blot - 37540 Saint-Cyr sur Loire
Tél./Fax. 02 47 51 81 84
touraine@lpo.fr
http://www.lpotouraine.fr

LPO Anjou

Maison de la Confluence
10, rue de Port Boulet - 49080 Bouchemaine
Tél. 02 41 44 44 22 - Fax. 02 41 68 23 48
accueil@lpo-anjou.org
http://www.lpo-anjou.org

>> Observation et suivi

Tout commence par un repérage des couples et des parcelles qu'ils fréquentent. Ce travail est effectué par des bénévoles de la LPO.

L'agriculteur est ensuite contacté et prévenu de la présence du Busard cendré sur ses terres.

Les mesures les plus adaptées pour sauvegarder la nichée sont décidées conjointement et passent par :

- > le placement d'un jalon ;
- > la pose d'un grillage autour du nid ;
- > le déplacement des nids en dernier recours.

Lors de la moisson, les bénévoles assistent dans la mesure du possible l'exploitant.

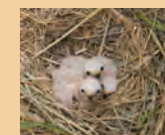
À peine 1m² de blé est nécessaire pour protéger une nichée ! Sans ces actions, le Busard cendré aurait probablement disparu du territoire du Parc, faute d'attention.

L'ami des agriculteurs

Le busard est un précieux allié de l'agriculteur ! Une nichée de 4 jeunes consommera en moyenne 1 000 proies sur une année, composées à 70% de campagnols !

Notre patrimoine a de l'avenir

le Busard cendré, allié des agriculteurs

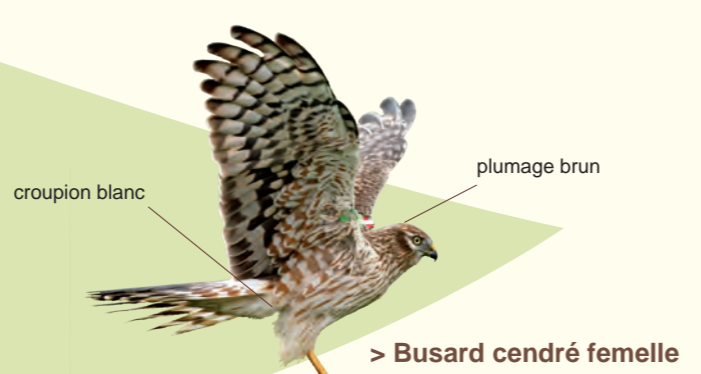
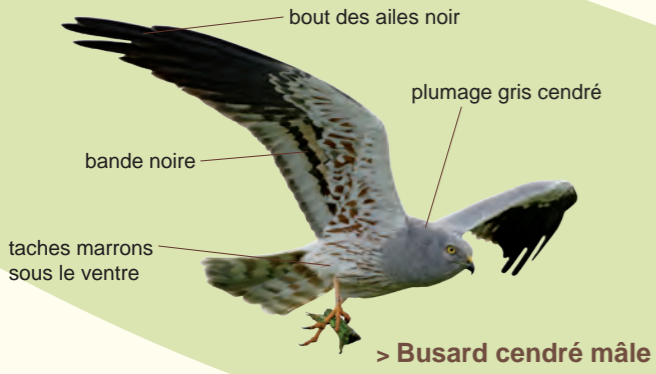


Crédits photos : A. Baithazard, LM. Préau - LPO (D. Rochier) - PNRLAT (S. Havet) - Imprimé sur papier 100% recyclé avec des encres végétales par Loire Impression - Ne pas jeter sur la voie publique



Le Busard cendré, un oiseau proche des hommes

Une espèce vulnérable



Chaque année, d'avril à août, après avoir passé l'hiver en Afrique, le Busard cendré prend ses quartiers sur le territoire du Parc pour nidifier. Le Sud-Saumurois accueille entre 40 et 60 couples. Aux alentours de Richelieu, 10 à 20 couples sont recensés chaque année.

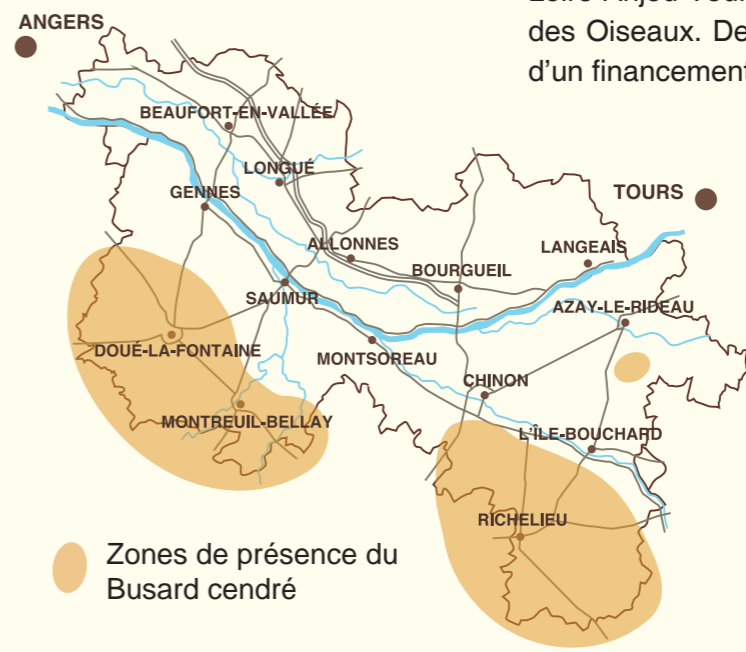
>> Une nichée en danger

Les parades nuptiales en vol sont saisissantes : le couple exécute de longues glissades qui se terminent par une chute en vrille piquée.

Le mâle renforce les liens avec la femelle en lui lançant des proies en vol. La femelle pond 3 à 6 œufs directement sur le sol. La nichée de ce rapace se trouve souvent menacée par la moisson des cultures. À cette période, les poussins, souvent trop jeunes pour voler, sont happés par les moissonneuses.



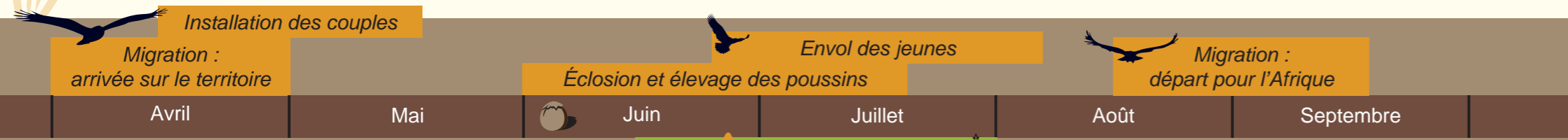
Un programme de sauvegarde de l'espèce est engagé depuis 1992 sur le territoire du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux. Depuis 2006, cette opération bénéficie d'un financement du Parc.



>> Un oiseau discret et essentiel qui a dû s'adapter !

Les zones humides, les marais, les landes ont constitué des habitats privilégiés pour son alimentation et sa reproduction. La disparition de ces milieux a obligé le Busard cendré à s'adapter. Il niche désormais dans les cultures car la hauteur et la densité de végétation lui permettent d'installer son nid à l'abri des regards et des prédateurs.

Son régime alimentaire, constitué essentiellement de micro-mammifères, en fait un remarquable auxiliaire des cultures et un allié des agriculteurs.



! Moissons : attention aux poussins !

Actions de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et du Parc

Le Parc et la LPO s'associent dans des actions d'inventaire, de protection et d'information.

Si un couple s'est installé chez vous, contactez-nous.